BILAN COMPTABLE

DETAILS DE L'ELABORATION DU BILAN

comptes de dettes au 31/08/2016	*montant dette au 31/08/2016*	*débits constatés sur exercice*	*différence erreur appréciation montant dettes au 31/08/2016*	*commentaires*
4081	848,1	1032,2	184,1	devient charge exceptionnelle sur 2016/2017
4211	202,84	202,84	0	
4282	6369,25	10364,026	3994,776	en bilan
4310	7424	7424	0	
43701	1472	1472	0	
43703	113	113	0	
4374	104,35	104,35	0	
4375	1361,25	1361,25	0	
4382	1910,77	3480,082	1569,312	en bilan
4386	1973	1973	0	
comptes de créances au 31/08/2016	*montants créances au 31/08/2016*	*crédits constatés sur exercice*	*différence différence d'appréciation montant créances au 31/08/2016*	
411	3571	0	3571	devient créances irrécouvrables en 2016/2017
441710	4500	4500	0	
441720	9950	4950	5000	reste en créance au 31/08/2017
créances irrecouvrables listées par Sylvie				
inscription comptable erronée			60	erreur sur somme entière, impossible de retrouver le détail des créances
inscription comptable erronée			70	
facture NAP Roches saisie 2 fois			1865	
François Larue			129	
Mécénat QOC Thévenet 2016			150	
collège Vivonne		972		
Eurovia		1200		
créances retrouvées par arrivée sur compte bancaire				
inscription Floriane SAISON 2015/2016			185	
mairie de Nouaillé 2015/2016			627	total ne correspond pas, aucun compte 411 sur grand livre, aucune continuité des comptes lors du bilan 2015/2016
		01/09/16		
produits constatés d'avance au 31/08/2016	*montant produits constatés d'avance au 31/08/2016*	*produits sur saisie date encaissement antérieure au 01/09/2016*		
487	16375	0		
	15000	comcom	ok	recalcul des produits constatés d'avance pour 2017/2018 = 40500/12*4=13500. Pas de ventilation de la subvention « fonctionnement ».
	1375	sub pour co-production, dont les charges sont bel et bien équivalentes, et constatées sur cet exercice	ok	
charges exceptionnelles constatées				
678		295,53		une note de frais de Sylvie pour l'exercice antérieur pour 111 € + 184,5 € compte de dette 4081 ci-dessus expliqué + 0,43 € de régulation du bilan